

2.—Rémunération et heures de travail du personnel des chemins de fer canadiens, 1923-1927.

NOTA.—Pour le personnel de la traction, l'unité est de 100 milles, à l'exception des expéditeurs et de télégraphistes, payés au mois. Les équipes travaillant à l'entretien des voies sont payées à la journée et les ouvriers des dépôts et ateliers à l'heure. Les chiffres similaires de 1920-22 sont à la page 726 de l'Annuaire de 1926.

Occupation.	Septembre 1923-26.		Septembre 1927.	
	Salaires.	Heures par semaine	Salaires.	Heures par semaine
	\$		\$	
Traction —				
Conducteurs, voyageurs.....	4-27	2	4-47	2
Conducteurs, marchand, (irrég.).....	5-80	2	6-16	2
Serre-freins, voyageurs.....	2-93	2	3-13	2
Serre-freins, marchandises (irrég.).....	4-48	2	4-84	2
Préposés aux bagages.....	3-04	2	3-24	2
Mécaniciens, voyageurs.....	5-92-6-92	2	6-16-7-16	2
Mécaniciens, marchand, (irrég.).....	6-48-8-40	2	6-89-8-76	2
Chauffeurs, voyageurs.....	4-32-5-52	2	4-56-5-76	2
Chauffeurs, marchand (irrég.).....	4-64-6-15	2	5-00-6-51	2
Expéditeurs ¹	230-00-238-00	48	225-00-252-00	48
Télégraphistes ¹	117-00-129-00	48	122-00-134-00	48
Entretien des voies —				
Contremaitres.....	4-40	48	4-55	48
Poseurs.....	3-04 ⁴	48	3-20	48
Ateliers et dépôts —				
Forgerons.....	-70	44	-74	44
Chaudronniers.....	-70	44	-74	44
Machinistes.....	-70	44	-74	44
Mouleurs.....	-70	44	-74	44
Menuisiers-charpentiers (march.).....	-63	44	-67	44
Peintres (march.).....	-63	44	-67	44
Répareurs (march.).....	-63	44	-67	44
Nettoyeurs.....	-38	44	-42	44

¹ En Colombie Britannique, les salaires du personnel ambulant, des expéditeurs et des télégraphistes sont un peu plus élevés; lorsque, pour ces deux dernières catégories d'employés, deux prix sont indiqués le premier s'applique au territoire sis à l'est de Fort William et le second, plus élevé, est payé à l'ouest de Fort William, jusques et y compris la Colombie Britannique. ² Sur la base de 20 milles à l'heure. ³ Sur la base de 12½ milles à l'heure. ⁴ Première année, \$2.88.

3.—Salaires et heures de travail des houilleurs canadiens, 1921-1927.

NOTA.—La journée de travail est de 8 heures, sauf pour deux catégories en Nouvelle-Ecosse, savoir: les manoeuvres à la surface et les machinistes qui travaillent 8½ heures. Des mécaniciens, pompes, chauffeurs, etc., travaillent sept jours par semaine.

Métiers.	Sept. 1921.	Sept. 1922.	Sept. 1923.	Nov. 1924.*	Sept. 1925.	Sept. 1926.	Sept. 1927.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
NOUVELLE-ECOSSE —							
Mineurs, aux pièces ¹	7-22	5-94	6-84	6-98	6-08	6-25	6-62
Mineurs, travaillant au pic ²	5-05	4-30	4-30	4-60	4-30	4-15	4-15
Mécaniciens de bennes.....	5-15	4-35	4-35	4-60	4-35	4-15	4-15
Charretiers et wagonniers.....	4-15	3-60	3-60	3-90	3-60	3-60	3-60
Cloisonneurs.....	4-30	3-75	3-75	4-05	3-75	3-65	3-65
Pompes.....	4-55	4-00	4-00	4-30	4-00	3-90	3-90
Manoeuvres au fond.....	3-90	3-35	3-35	3-65	3-35	3-35	3-35
Manoeuvres, à la surface.....	3-80	3-25	3-25	3-50	3-25	3-25	3-25
Machinistes.....	5-15	4-35	4-35	4-60	4-35	4-15	4-15
Charpentiers.....	4-60	4-00	4-00	4-25	4-00	3-85	3-85
Forgerons.....	4-85	4-10	4-10	4-35	4-10	4-00	4-00
ALBERTA —							
Mineurs, aux pièces.....	9-57	9-17	10-00	8-46	7-92	7-10	7-74
Mineurs, à la machine ³	8-02	8-02	8-02	7-02	5-65-7-00	5-65-7-00	5-65-7-00
Mineurs au pic ²	7-50	7-50	7-50	6-56	5-00-5-40	5-00-5-57	5-00-5-57
Mécaniciens des bennes.....	7-39	7-39	7-39	6-47	5-50-6-00	5-50-6-00	5-50-6-00
Charretiers et wagonniers.....	7-21	7-21	7-21	6-31	4-70-4-90	4-70-5-25	4-70-5-25
Cloisonneurs.....	7-50	7-50	7-50	6-56	5-20-5-40	5-20-5-57	5-20-5-57

Voir page suivante pour notes.